

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

Yann KERSALÉ

KERYAN

Artiste_Douarnenez(29)

Leçon inaugurale_Lumière matière

13/12/17

Quelques dates

Né le 17 Février 1955, France.

1978 - il obtient le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de l'Ecole des Beaux-Arts de Quimper

1983 - Création de l'atelier à Vincennes

1999 - Chevalier des Arts et des Lettres

Yann Kersalé est un artiste plasticien qui utilise la lumière comme médium d'expression, à l'image d'autres se servant d'un pinceau pour figurer leurs idées.

Il choisit la nuit, lieu d'élection du sensible comme terrain d'expérimentation.

En mettant en mouvement espaces et constructions, il propose de nouveaux récits à la ville contemporaine.

Yann Kersalé cherche, au travers d'éléments sociologiques, historiques, géographiques ou architecturaux spécifiques, une base de création pour en soustraire une thématique narrative.

Jouant avec les règles, les conventions, il redessine un lieu, par son interprétation technique, mais avant tout sensible.

Il crée ainsi des fictions lumineuses en milieu urbain, des parcours géo-poétiques dans la nature ou élabore ses propres lumières-matière.

C'est ainsi que la plupart de ses projets sont conçus.

Depuis quarante ans, Yann Kersalé parcourt le monde et explore différentes formes de paysage, du crépuscule à l'aube.

Présentation :

LUMIÈRE MATIÈRE

Et si ... on commençait à penser à la lumière avant l'architecture ?

Et si ... la lumière devenait l'élément premier d'un programme architectural contemporain ?

Et si.... On réfléchissait du soir au matin autant que du matin au soir ?

La lumière est à la genèse de la dynamique des espaces.

Elle constitue un des moteurs premiers de :

- L'architecture
- Le design
- Le paysage
- Et autres éléments constituant un projet.

Dans le circuit actuel du monde de la construction, la lumière artificielle n'intervient qu'une fois le programme et le projet définis (plus ou moins).

Elle se trouve alors comme un élément fonctionnel (accessoire) ou comme une touche finale 'décorative'.

Elle doit être aujourd'hui considérée comme une pièce majeure, voire première de la définition d'un programme.

Elle peut même aider à définir le projet architectural physiquement et structurellement.

La lumière artificielle est à considérer avant tout comme élément : du bien-être, de la sensation et du percept (il n'y a pas de percept sans affect).

C'est donc un travail artistique.

Au même titre que la qualité environnementale, la lumière est un élément de premier plan en ce qui concerne la santé des utilisateurs d'une nouvelle architecture. Peu énergivore et génératrice d'un éveil des sens, lorsqu'utilisée avec parcimonie, elle est pourtant souvent reléguée à un plan secondaire.

La prise en compte du matériau lumière, et de toutes ses possibilités, peut contribuer à une maîtrise des coûts dans le cadre d'un projet architectural. En tant que vecteur d'ambiance, utilisée savamment en conjugaison avec certains matériaux et revêtements, le résultat n'en sera que plus qualitatif.

« Inverser les réacteurs de la conception du projet », permet d'obtenir une orientation et une vision de l'objet totalement différente. Intégrer la lumière dans les prémices d'un programme peut ainsi constituer une nouvelle vision d'un projet, et fédérer les concepteurs de ce dernier autour de cet élément et de ce qu'il est en mesure de confédérer.

Cela peut se traduire par la réunion en amont de tous les talents et métiers impliqués dans la conception du projet de construction pour constituer un think-tank, dont le modérateur serait l'artiste lumière.

A l'image d'autres projets participatifs, actuellement en vogue, notamment à Paris, ce type de procédé peut aboutir à des solutions innovantes. Les innovations peuvent résulter en une économie de coût, étant donné que des éléments jugés traditionnellement subalternes et secondaires sur un projet architectural, sont anticipés en amont et absorbés dès le départ.

La lumière est déjà dans ce cas, un vecteur de renouveau, en quelque sorte une préfiguration. A la racine d'un renouveau créatif, comme cela permet d'aiguiller la vision architecturale sur un aspect pratique et esthétique différent.

Cette conception collaborative, guidée par la lumière, pourrait s'appliquer à tous types de projets :

- Centres commerciaux
- Tours et projets à programmes multifonctionnels (mêlant commerces, bureaux et habitations)
- Architectures spécifiques de types gares et aéroports ou encore hôtels
- Hôpitaux (lieux hautement propices à l'implication du facteur lumière dès les prémices du programme - de par les vertus anti anxiogènes de la lumière et des possibilités de créations ludiques etc.)
- Usines et architectures industrielles.
- Equipements culturels et musées

Ex. du quai Branly – avec Jean Nouvel, toute l'équipe de concepteur était réunie autour de la table dès les prémices du projet. C'est ainsi que pour le musée du quai Branly, un échange entre Jean Nouvel, Gilles Clément et YK avait fait naître le projet dans ses grandes lignes directrices.

Bibliographie_disponible au centre de documentation de l'ENSAB :

- Pradel Jean-Louis, Lumière matière : Yann Kersalé, Paris, éd. Bas, 1990, 95 p.
 Virilio Paul, Curval Philippe, Yann Kersalé, suivi de l'instant lumière, Paris, Hazan, 1994, 118 p.
 Laganier Vincent, Lumières architecturales en France, Paris, AS, 2004, 304 p.
 Curnier Jean-Paul, Germain Eric, Yann Kersalé, Paris, Norma, 2003, 223 p.
 Kersalé Yann, Yann Kersalé, Paris, Gallimard, 2008, 215 p.
 Jourdan Patrick, Yann Kersalé : à des nuits lumière, Paris, Textuel, 2012, 153 p.
 Kawagoe Mitsuo, Yann Kersalé : lumière matière, Tokyo, Toto, 1998, 79 p.

Remerciements :

Yann KERSALÉ, artiste_Douarnenez (29)
 École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne :
 Marie-Christine RENARD, Directrice
 David Cras, Enseignant - architecte
 Carole Loisel-Soyer, Responsable de la communication
 Sophie Jégat, Assistante de communication
 Emmanuel Groussard, Technicien audiovisuel

Crédit photographique portrait : ©Anne de Vandière